

FICHE ACTION #3

MISSION SOCLE 2 – Parcours pluriprofessionnel autour du patient

LIBELLE DE L'ACTION

Améliorer l'organisation d'un parcours TND (Troubles du neurodéveloppement) - TSLA (Troubles spécifiques du Langage et des Apprentissages) pluriprofessionnel autour du jeune patient et de ses parents

Composition du groupe de travail : 33 membres

Pilote : 1 médecin généraliste

Membres : 2 pharmaciens, 4 médecins spécialistes, 3 masseurs-kinésithérapeutes, 7 médecins généralistes, 7 infirmiers, 1 opticien, 1 ergothérapeute, 1 pédicure-podologue, 1 médecin coordinateur Occitadys, 1 coordinateur PCO 31, 1 pilote MAIA

Problématiques constatées

On parle des troubles du neurodéveloppement (TND), pour les troubles « dys » (, dyspraxie ou trouble des coordinations, dysphasie ou trouble du langage oral , et les troubles spécifiques des apprentissages : dyscalculie, dyslexie, dysorthographe), et le trouble ou déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) » (<https://handicap.gouv.fr/la-strategie-nationale-autisme-et-troubles-du-neuro-developpement>). Durables, ils entraînent des répercussions sur la vie quotidienne des enfants, sur leurs apprentissages scolaires mais aussi plus tard sur la vie sociale et professionnelle. Ces conséquences peuvent être prévenues ou atténuées par une prise en charge précoce et adaptée » (HAS, 2018 - 3 niveaux de prise en charge préconisés).

Repères chiffrés :

- Les troubles du neurodéveloppement touchent 5 % à 10% de la population, soit environ 35 000 naissances par an, selon la Haute Autorité de santé.
- Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) représentent, eux, entre 0,9 % et 1,2 % des naissances, soit environ 7 500 bébés chaque année. La Haute Autorité de santé estime donc qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes sont autistes en France.

La HAS note une prévalence des différents TND en constante augmentation.

Les différents entretiens réalisés avec les professionnels de santé du territoire dans le cadre du diagnostic révèlent un besoin avéré de structuration d'un parcours TND/TSLA au sein du territoire, qui se révèle conforme aux préconisations de prise en charge de la HAS selon 3 niveaux de complexité.

L'environnement de l'enfant peut suggérer des facteurs aggravants à prendre en compte, notamment le milieu familial (vulnérabilité socio-économique et la vulnérabilité psycho affective : violence conjugale/intrafamiliale, ainsi que des facteurs de risque : prématurité, médicaments in utero

La CPTS entend donc coordonner son action avec les différents acteurs de la périnatalité/petite enfance dont la PMI.

Objectif général

Améliorer le repérage, dépistage et l'orientation des enfants atteints de TND/TSLA, ainsi que la coordination des professionnels de santé et autres acteurs du territoire concernés autour du parcours TND/TSLA, conformément aux recommandations HAS

Objectifs opérationnels

1. Identification des organisations déjà existantes et des carences ;
2. Mise en place d'une coordination de parcours en lien avec l'ensemble de l'écosystème de la CPTS.

Public cible

- Les enfants de 0 à 7 ans sont pris en charge par les Plateformes de Coordination et d'Orientation pour les troubles du neurodéveloppement
- Enfants de 6 à 15 ans porteurs d'un TSLA (public cible Occitadys)
- Les parents

Actions à mettre en œuvre

Actions envisagées au stade du projet de santé :

- Sous action n°1 : Préparation de la mise en place du parcours, déploiement des partenariats
- Sous action n°2 : Formalisation du parcours de soins
- Sous action n°3 : Former les médecins spécialistes en médecine générale et les pédiatres à l'évaluation des TND/TSLA, sensibiliser les sage-femmes au repérage précoce
- Sous action n°4 : Améliorer l'accès aux bilans
- Sous action n°5 : Faciliter les démarches des familles liées au handicap
- Sous-action n°6 - Etablir un plan de communication autour du parcours/dépistage TND-TSLA sur le territoire
- Sous - action n°7 : Faciliter les échanges pluriprofessionnels et les retours d'expérience, évaluer le parcours

Indicateurs

- Nomination d'un référent parcours TND-TSLA au sein de la CPTS,
- Proposition de conventions de partenariat – Occitadys, PCO, PMI...
- Nombre de professionnels formés